

Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil

N° : ...../ CIAIS/ TDM-s.a

اللجنة الداخلية للمشتريات تحت السقف

Date : 28 OCT 2021 بتاريخ

**PROCES –VERBAL : d'attribution provisoire de contrat/séance  
Consultation des Fournisseurs Réf : INV/22/PAA-TDM/2021 relative à la fourniture de  
batteries pour onduleurs et services connexes.**

Suite à la demande d'initiation de la procédure du département d'exploitation du 06/09/2021 relative à la fourniture de batteries pour onduleurs et services connexes, adressée au Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil de la TDM, qui s'est réuni le 28/10/2021, au siège de la TDM sous la présidence de Monsieur El Moctar Mohamed Ahmed, son Président.

Étaient présents

**En qualité de membres du CIAIS**

- Mr Aboubekrin Ballaty ;
- Mr Ba Abdoul Razzak
- Mr Ahmdy Mohamed El Moustapha
- Mr El Hadj Diagne

Le président, après vérification du quorum a ouvert la séance et rappelé aux membres le seul point inscrit à l'ordre du jour qui comportait l'évaluation des offres de la Consultation des Fournisseurs Réf : **INV/22/PAA-TDM/2021 relative à la fourniture de batteries pour onduleurs et services connexes.**

**Décisions :**

Sur la base de la fiche de séance d'ouverture des plis , de la fiche récapitulative de l'évaluation des offres, le Comité décide d'attribuer provisoirement le contrat relatif à l'achat des batteries, au profit du soumissionnaire ETS NIS, dont l'offre a été jugée conforme aux exigences du dossier de concurrence et moins disante par rapport aux autres concurrents, pour un montant de trois cent quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-seize ouguiyas (386 296 MRU TTC) pour une livraison immédiate



- Ce PV est un avis d'attribution provisoire et sera affiché au siège de la TDM et publié sur son site : [www.tdm.mr](http://www.tdm.mr).
- Un délai de recours de cinq jours ouvrables, à compter de la date du présent Procès-verbal, est observé par le comité. Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire susmentionnée devient définitive.

Fait à Nouakchott, le 28/10/2021

### Les signataires

#### Président

El Moctar Mohamed Ahmed

#### Membres:

- Mr Aboubekrin Ballaty ; 
- Mr Ba Abdoul Razzak 
- Mr Ahmdy Mohamed El Moustapha 
- Mr El Hadj Diagne 

